REPUBLIQUE DU NIGER Fraternité -Travail- Progrès COUR CONSTITUTIONNELLE

Arrêt n° 08/09/CC/ME Du 19 Septembre 2009

La Cour Constitutionnelle statuant en matière électorale sur l'éligibilité des candidats présentés par les partis politiques et les candidats indépendants, aux élections législatives du 20 octobre 2009, en son audience publique du dix neuf septembre 2009, tenue au palais de ladite Cour, a rendu l'arrêt dont la teneur suit :

LA COUR

Vu la Constitution;

Vu la Loi n° 2000-11 du 14 août 2000 déterminant l'Organisation, le Fonctionnement et la Procédure à suivre devant la Cour Constitutionnelle, modifiée par les Lois numéros 001-2002 du 08 Février 2002 et 2004-16 du 13 Mai 2004 ;

Vu l'ordonnance n° 99-37 du 04 septembre 1999 portant Code Electoral et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'Ordonnance n° 2009-08 du 28 août 2009 déterminant le nombre de sièges de députés à l'Assemblée Nationale et leur répartition par circonscription électorale ;

Vu la Loi n° 2000-008 du 07 Juin 2000 instituant le système de quota dans les fonctions électives, au Gouvernement et dans l'Administration de l'Etat ;

Vu le Décret n° 2001-056/PRN/MDSP/PE du 28 Février 2001 portant modalités d'application de la Loi n° 2000-008 du 07 Juin 2000 instituant le système de quota dans les fonctions électives, au Gouvernement et dans l'Administration de l'Etat ;

Vu le Décret n° 2009-258/PRN/MI/D du 19 août 2009 portant convocation du corps électoral pour les élections législatives ;

Vu la lettre n° 2463/MI/SP/DGAPJ/DLP du 11 septembre 2009 de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, transmettant les listes de candidats aux élections législatives du 20 Octobre 2009 présentées par les partis politiques et structures indépendantes ;

Vu l'ordonnance n° 37/PCC du 12 Septembre 2009 de Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle portant désignation d'un Conseiller-Rapporteur ;

Ensemble les pièces jointes;

Après audition du Conseiller-Rapporteur et en avoir délibéré conformément à la loi ;

EN LA FORME

Considérant que par requête N° 2463/MI/SP/DGAPJ/DLP du 11/09/2009 enregistrée au Greffe de la Cour sous le n° 013/Greffe/ordre du 12 septembre 2009, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation a saisi la Cour Constitutionnelle aux fins de se prononcer sur l'éligibilité des candidats aux élections législatives du 20 octobre 2009 ;

Considérant que ladite requête étant été régulièrement introduite et la Cour Constitutionnelle étant compétente pour statuer au regard de la loi électorale, il convient de la déclarer recevable ;

AU FOND

Considérant que par Décret n° 2009-258/PRN/MISP/D en date du 19 août 2009, le corps électoral est convoqué le mardi 20 octobre 2009 pour les élections législatives ;

Considérant qu'aux termes de l'Ordonnance n° 2009-08 du 28 août 2009, le nombre de sièges de députés à l'Assemblée Nationale et leur répartition par Circonscription Electorale sont fixés comme suit :

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	NOMBRE DE SIEGES	
Circonscriptions Ordinaires		
Région d'Agadez : 05		
Agadez C.U.	1	
Arlit	2	
Tchirozerine	2	
Région de Diffa :	05	
Diffa C.U.	1	
Diffa	1	
Maïné Soroa	2	
N'Guigmi	1	
Région de Dosso	: 14	
Dosso C.U.	1	
Boboye	3	
Dosso	2	
Doutchi	5	
Gaya	2	
Loga	1	
Région de Maradi		
Maradi C.U.	1	
Aguié	3	
Dakoro	4	
Guidan Roumdji	3	
Madarounfa	3	
Mayahi	4	
Tessaoua	3	

Région de Tahoua : 18	
Tahoua C.U.	1
Abalak	i i
Birni Konni	3
Bouza	3
Illéla	2
Keita	2
Madaoua	3
Tahoua	2
Tchintabaraden	1
Région de Ti	
Tillabéri C.U.	1
Filingué	4
Kollo	3
Ouallam	2
Say	2
Téra	4
Tillaberi	1
Région de Z	
Zinder C.U.	2
Gouré	2
Kantché	2
Magaria	5
Mirriah	5
Tanout	3
Région de N	
Niamey I	1
Niamey II	1
Niamey III	2
Niamey IV	1
Niamey V	1
Circonscriptions	s Spéciales : 08
Département de Bilma	1
Poste Administratif de Bermo	1
Poste Administratif de Banibangou	1
Poste Administratif de Bankilaré	1
Poste Administratif de N'Gourti	1
Poste Administratif de Tassara	1
Poste Administratif de Tesker	1
Commune rurale de Makalondi	1
TOTAL	113

Considérant que l'Ordonnance n° 99-37 du 04 Septembre 1999 portant Code Electoral modifiée, fixe les conditions d'éligibilité des candidats en ses articles 42, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 116, 117, 118 et 119 ;

I. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES ET SPECIALE DE LA REGION D'AGADEZ</u>

A. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES</u>

a) Circonscription électorale ordinaire d'Arlit

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1) RDP JAMA'A
- 2) RSD GASKIYA
- 3) PUND SALAMA
- 4) UDPS AMANA
- 5) MNSD NASSARA
- 6) INDEPENDANTS SALEK AMOUMENE

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que la liste de la structure Indépendants SALEK AMOUMENE n'a pas respecté les prescriptions de l'article 45 du Code électoral en ce que seul SALEK AMOUMENE figure sur la liste, alors même qu'il y a deux (2) sièges à pourvoir et que chaque candidat doit avoir un suppléant;

Que de ce fait la liste de la structure Indépendants SALEK AMOUMENE doit être déclarée inéligible ;

Considérant cependant que les autres listes présentées sont conformes aux dispositions de la loi électorale, qu'il y a lieu de les déclarer éligibles.

b) Circonscription électorale ordinaire d'Agadez Commune Urbaine

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1) RDP JAMA'A
- 2) RSD GASKIYA
- 3) PUND SALAMA
- 4) UDPS AMANA
- 5) MNSD NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale ordinaire de Tchirozérine

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1) RSD GASKIYA
- 2) UDPS AMANA
- 3) PUND SALAMA
- 4) RDP JAMA'A
- 5) MNSD NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

B. <u>CIRCONSCRIPTION ELECTORALE SPECIALE DE BILMA</u>

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1) RDP JAMA'A
- 2) RSD GASKIYA
- 3) MNSD NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

II. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES ET SPECIALE DE LA</u> REGION DE DIFFA

A. CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES

a) Circonscription éléctorale ordinaire de Diffa Commune

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. PSDN ALHERI
- 2. DARAJA
- 3. UDPS AMANA
- 4. RSD GASKIYA
- 5. MNSD NASSARA
- 6. RDP JAMA'A

Considérant qu'il résulte de l'examen approfondi des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription électorale ordinaire de Diffa Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques et indépendants ciaprès :

- 1. DARAJA
- 2. PSDN- ALHERI
- 3. INDEPENDANTS
- 4. UDPS AMANA
- 5. RSD GASKIYA
- 6. PDP ANNOUR
- 7. RDP JAMA'A

8. MNSD – NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen approfondi des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale ordinaire de Maïné Soroa

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. DARAJA
- 2. PSDN- ALHERI
- 3. MURNA FARAHAN
- 4. RPN ALKALAMI
- 5. RSD GASKIYA
- 6. RDP JAMA'A
- 7. MNSD NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que contrairement aux exigences des dispositions de l'article 45 alinéa 1 qui prescrit que « en cas de scrutin de liste ..., la liste doit comprendre un nombre de candidats égal au nombre de sièges attribués à la circonscription électorale concernée », le parti politique RPN-Alkalami n'a présenté que deux dossiers de Abacha Tintin Bagalé, titulaire et Aïssata Bintou, suppléant, au lieu de quatre ; que cette liste étant incomplète, elle doit être déclarée inéligible de ce chef;

Considérant que les autres listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

d) Circonscription électorale ordinaire de N'Guigmi

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. PSDN ALHERI
- 2. RDP JAMA'A
- 3. RSD GASKIYA
- 4. MNSD NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

B. CIRCONSCRIPTION ELECTORALE SPECIALE DE N'GOURTI

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques et les indépendants ciaprès :

- 1. RSD GASKIYA
- 2. MNSD NASSARA

- 3. INDÉPENDANTS
- 4. RDP JAMA'A

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et les indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

III. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES DE LA REGION DE DOSSO</u>

a) Circonscription électorale ordinaire de Dogondoutchi

Consiérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. MDC YARDA
- 3. MPN MATASSA
- 4. RDP JAMA'A
- 5. ADP ZUMUNTCHI
- 6. PDP ANNOUR
- 7. RSD GASKIYA
- 8. UDPS AMANA
- 9. INDEPENDANTS DU SAHEL INSA
- 10. PNA AL OUMA
- 11. MURNA FARAHAN
- 12. PCP CHAWARA
- 13. INDEPENDANTS BARMINI AKOURKI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que :

- la liste présentée par le parti politique MURNA FARAHAN n'a pas satisfait aux exigences de l'article 117 du Code électoral en ce que les candidats Bello Harouna Adamou (titulaire), Souleymane Yagi Toga (titulaire) et Chaibou Maiguizo (suppléant), sont nés respectivement les 24 août 1986 à Dogondoutchi, 6 août 1987 à Dogondoutchi et vers 1987 à Angoual Karatagara et n'ont donc pas atteint l'âge de 25 ans révolus prévu par l'article susvisé;
- la liste présentée par le parti politique PCP CHAWARA n'a pas respecté l'article 117 du Code électoral en ce que le candidat Gao Issa Rouhoullah (titulaire) n'est âgé que de 23 ans (comme étant né le 9 février 1986 à Lomé) et Abdourahamane Saïdou Alassane (suppléant) n'est âgé que de 20 ans (comme étant né le 18 janvier 1989 à Dogon Kiria);
- la liste présentée par la structure Indépendants « BARMINI AKOURKI » n'a pas satisfait aux exigences de l'article 45 du Code électoral en ce que la liste ne comporte que le seul titulaire Barmini Akourki, alors même que ce sont cinq (5) sièges qui sont attribués à la circonscription et que chaque candidat doit avoir un suppléant.

Considérant qu'à la lumière de ce qui précède, il y a lieu de déclarer les listes présentées par MURNA FARAHAN, PCP CHAWARA et Indépendants « BARMINI AKOURKI » inéligibles ;

Considérant cependant que les autres listes présentées étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription électorale ordinaire de Loga

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. UDPS AMANA
- 3. PDP ANNOUR
- 4. RSD GASKIYA
- 5. RDP JAMA'A
- 6. INDEPENDANTS HAINIKOYE ALFOUZAZI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que la liste de la structure Indépendants « Hainikoye Alfouzazi » n'a pas respecté les prescriptions de l'article 45 du Code électoral en ce que le candidat titulaire Hainikoye Alfouzazi s'est présenté seul sans suppléant, alors même que chaque candidat doit avoir un suppléant ;

Qu'il y a lieu dès lors de déclarer la liste de la structure Indépendants Hainikoye Alfouzazi inéligible ;

Considéant cependant que les autres listes présentées étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale ordinaire de Dosso Commune

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. RSD GASKIYA
- 2. UDPS AMANA
- 3. PDP ANNOUR
- 4. RDP JAMA'A
- 5. MURNA FARAHAN
- 6. MNSD NASSARA
- 7. UDSR MARTABA
- 8. INDEPENDANTS LE BAOBAB
- 9. MPN MATASSA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que la candidate suppléante Bibata Soumana Houssouba de la liste MPN MATASSA est née le 29 mars 1986 à Dosso et n'a ainsi pas atteint l'âge de 25 ans révolus prévu à l'article 117 du Code électoral;

Qu'il y a donc lieu de déclarer la liste du MPN MATASSA inéligible de ce fait ;

Considérant cependant que les autres listes présentées étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

d) Circonscription électorale ordinaire de Dosso Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1 UDPS AMANA
- 2. RSD GASKIYA
- 3. MNSD NASSARA
- 4. PDP ANNOUR
- 5. RDP JAMA'A
- 6. INDEPENDANTS LAKAL KANEY
- 7. ADP ZUMUNTCHI
- 8. INDEPENDANTS AMADOU TADE

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que la liste des indépendants Amadou Tadé n'a pas respecté les prescriptions de l'article 42 du code électoral en ce que les récépissés de versement de la caution des candidats titulaires Amadou Tadé et Amadou Hassan ne sont pas versés au dossier;

Qu'il y a donc lieu de la déclarer inéligible ;

Considérant cependant que les autres listes présentées étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

e) Circonscription électorale ordinaire de Boboye

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1 MPN MATASSA
- 2. UDPS AMANA
- 3. PTN SAYE/SAA
- 4. RSD GASKIYA
- 5. RDP JAMA'A
- 6. INDEPENDANTS LA PAIX BONKANEY
- 7. MNSD NASSARA

Considérat qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

f) Circonscription électorale ordinaire de Gaya

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. PNA AL OUMA
- 2. MPN MATASSA
- 3. MNSD NASSARA
- 4. RSD GASKIYA

- 5. RDP JAMA'A
- 6. INDEPENDANTS DU SAHEL INSA
- 7. INDEPENDANTS DU DANDI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

IV. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES ET SPECIALE DE LA REGION DE MARADI</u>

A. CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES

a) Circonscription électorale ordinaire de Tessaoua

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2 PSDN ALHERI
- 3. RDP JAMA'A
- 4. RPN ALKALAMI
- 5. PUND SALAMA
- 6. MDC YARDA
- 7. PNA AL OUMA
- 8. PDP ANNOUR
- 9. PMT ALBARKA
- 10. RSD GASKIYA
- 11. INDEPENDANTS A DAI DAI TA SAHU

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription électorale ordinaire de Maradi (Communauté urbaine)

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MDC YARDA
- 2. RDP JAMA'A
- 3. RPN ALKALAMI
- 4. PNA AL OUMA
- 5. PDP ANNOUR
- 6. RSD GASKIYA
- 7. MNSD NASSARA
- 8. INDEPENDANTS IBRAHIM DAN MAGARIA
- 9. PSDN ALHERI

Considérat qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats

présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale ordinaire de Dakoro

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. PSDN ALHERI
- 2. PDP ANNOUR
- 3. MDC YARDA
- 4. PNA AL OUMA
- 5. MNSD NASSARA
- 6. UDPS AMANA
- 7. UPDP CHAMOUA
- 8. PMT ALBARKA
- 9. RSD GASKIYA
- 10. RDP JAMA'A
- 11. PUND SALAMA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que la liste de candidats présentée par le parti politique RDP JAMA'A ne satisfait pas aux exigences de l'article 117 du Code électoral en ce que le suppléant Oumarou Aboubacar Sami n'est âgé que de 21 ans comme étant né le 6 avril 1988 à Dioundiou au lieu de 25 ans révolus prescrits ;

Qu'il y a lieu dès lors de déclarer cette liste inéligible ;

Considérant cependant que les autres listes présentées étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

d) Circonscription électorale Ordinaire de Mayahi

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. PDP ANNOUR
- 2. RDP JAMA'A
- 3. MNSD NASSARA
- 4. PNA AL OUMA
- 5. PSDN ALHERI
- 6. MDC YARDA
- 7. RSD GASKIYA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus, les listes des candidats présentées par ces structures ont respecté les dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

e) Circonscription électorale ordinaire de Madarounfa

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

1. MNSD NASSARA

- 2. MDC YARDA
- 3. PNA AL OUMA
- 4. RDP JAMA'A
- 5. PSDN ALHERI
- 6. PDP ANNOUR
- 7. RSD GASKIYA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus, les listes des candidats présentées par ces structures ont respecté les dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

f) Circonscription électorale ordinaire d'Aguié

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. PSDN ALHERI
- 2. PNA AL OUMA
- 3. RDP JAMA'A
- 4. MDC YARDA
- 5. PDP ANNOUR
- 6. MNSD NASSARA
- 7. RSD GASKIYA
- 8. INDPENDANTS TANADI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

g) Circonscription électorale ordinaire de Guidan Roumdji

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. PNA AL OUMA
- 2. MDC YARDA
- 3. MNSD NASSARA
- 4. PDP ANNOUR
- 5. UDPS AMANA
- 6. PSDN ALHERI
- 7. RSD GASKIYA
- 8. RDP JAMA'A
- 9. RPN ALKALAMI
- 10. UPDP CHAMOUA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que les listes présentées par les partis RPN ALKALAMI et UPDP CHAMOUA n'ont pas satisfait aux exigences de l'article 49 du Code électoral en ce que la candidate titulaire Housseina Gonda au titre de l'UPDP CHAMOUA se retrouve également sur la liste du RPN ALKALAMI comme suppléante, alors même que nul ne peut être candidat sur plusieurs listes ni dans plusieurs circonscriptions pour un même scrutin ;

Considérant qu'il y a lieu, dès lors, de déclarer les listes de l'UPDP CHAMOUA et du RPN ALKALAMI inéligibles ;

Considérant cependant que les autres listes présentées étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

B. CIRCONSCRIPTION ELECTORALE SPECIALE DE BERMO

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RSD GASKIYA
- 3. RDP JAMA'A
- 4. PUND SALAMA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour que la liste de candidats présentée par le parti politique PUND SALAMA n'a pas satisfait aux exigences de l'article 117 du Code électoral en ce que le candidat suppléant Maman Abdou Roro n'est âgé que de 20 ans (comme étant né le 1 janvier 1989 à Dan Goulbi) au lieu de 25 ans révolus prescrits ;

Qu'il y a lieu de déclarer la liste du PUND SALAMA inéligible ;

Considérant cependant que les autres listes présentées étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

V. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES ET SPECIALE DE LA REGION DE TAHOUA</u>

A. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES</u>

a) Circonscription électorale ordinaire de Birni N'Konni

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. PUND SALAMA
- 4. RSD GASKIYA
- 5. RPN ALKALAMI
- 6. INDEPENDANTS DU SAHEL
- 7. INDEPENDANTS AMADOU ELHADJI MAMANE

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale il y a lieu de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription électorale ordinaire de Madaoua

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. PUND SALAMA
- 4. RSD GSKIYA
- 5. UDPS AMANA
- 6. INDEPENDANTS GROUPEMENT MARHABA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que la liste des candidats Indépendant Marhaba ne satisfait pas aux exigences de l'article 117 du Code électoral en ce que le candidat suppléant Maman Nadjir Moustapha Kadri n'est âgé que de 23 ans comme étant né le 24/04/1986 à Galmi, au lieu de 25 ans révolus prévus ;

Qu'il y a lieu dès lors de la déclarer inéligible ;

Considérant que Les autres listes de candidats des partis politiques étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale ordinaire d'Abalak

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. PDP ANNOUR
- 4. RSD GASKIYA
- 5. MDND KOKARI
- 6. MURNA FARAHAN
- 7. DARAJA
- 8. PUND SALAMA
- 9. RPN ALKALAMI
- 10. PMT ALBARKA
- 11. UNION DES NIGERIENS INDEPENDANTS (UNI)
- 12. PCP CHAWARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

d) Circonscription électorale ordinaire d'Illéla

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. RSD GASKIYA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

e) Circonscription électorale ordinaire de Bouza

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. RSD GASKIYA
- 4. INDEPENDANTS RAYUWA KARKARA
- 5. INDEPENDANTS ADALTCHI-MUTUNTCHI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

f) Circonscription électorale ordinaire de Keita

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. INDEPENDANTS ADALTCHI MUTUNTCHI
- 4. RSD GASKIYA
- 5. UDPS AMANA
- 6. PCP CHAWARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

g) Circonscription électorale ordinaire de Tchintabaraden

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. INDEPENDANTS LIBERTE TAMOUSTE
- 4. RSD GASKIYA
- 5. PUND SALAMA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que la liste des candidats du RDP JAMA'A ne satisfait pas aux exigences de l'article 117 du Code électoral en ce que le candidat titulaire MAHMOUD SAGDOUN n'est âgé que de 22 ans comme étant né vers 1987 à Tillia, au lieu de 25 ans révolus prévus ;

Qu'il y a lieu dès lors de la déclarer inéligible ;

Considérant que les autres listes de candidats des partis politiques et des candidats indépendants étant conformes aux dispositions de la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

h) Circonscription électorale ordinaire de la Communauté Urbaine de Tahoua

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. INDEPENDANTS WASSIKA
- 4. RSD GASKIYA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

i) Circonscription électorale ordinaire de Tahoua Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. RDP JAMA A
- 3. UDPS AMANA
- 4. RSD GASKIYA
- 5. RPN ALKALAMI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

B) CIRCONSCRIPTION ELECTORALE SPECIALE DE TASSARA

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. PDP ANNOUR
- 3. PSDN ALHERI
- 4. INDEPENDANT AL-HOURIA (LIBERTE)

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles.

VI. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES ET SPECIALES DE LA REGION DE TILLABERI</u>

A. CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES

a) Circonscription éléctorale ordinaire de Tillabéri Commune Urbaine

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques et les indépendants ciaprès :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. MURNA FARAHAN
- 3. RDP JAMA'A
- 4. PUND SALAMA
- 5. RSD GASKIYA
- 6. IRD BORKINI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et des indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription éléctorale ordinaire de Tillabéri Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques et les indépendants ciaprès :

- 1. MNSD -NASSARA
- 2. MURNA FARAHAN
- 3. PDP ANNOUR
- 4. PUND SALAMA
- 5. RSD GASKIYA
- 6. INDEPENDANTS
- 7. RDP JAMA'A

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et des indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription éléctorale ordinaire de Téra Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. PDP ANNOUR
- 3. MURNA FARAHAN
- 4. PSDN ALHERI
- 5. MPN MATASSA
- 6. RDP JAMA'A
- 7. RSD GASKIYA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles;

d) Circonscription éléctorale ordinaire de Filingué Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. UDPS AMANA
- 3. ADP ZUMUNCI
- 4. PUND SALAMA
- 5. RSD GASKIYA
- 6. PCP CHAWARA
- 7. RDP JAMA'A
- 8. PDP ANNOUR
- 9. UNI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles;

e) Circonscription éléctorale ordinaire de Ouallam Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. MURNA FARAHAN
- 3. RDP JAMA'A
- 4. RSD GASKIYA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

f) Circonscription éléctorale ordinaire de Kollo Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. MURNA FARAHAN
- 2. UNI
- 3. RDP JAMA'A
- 4. RSD GASKIYA
- 5. MNSD NASSARA

Il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale; il y a lieu de les déclarer éligibles;

g) Circonscription éléctorale ordinaire de Say Département

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les partis politiques ci-après :

- 1. RSD GASKIYA
- 2. PUND SALAMA
- 3. MURNA FARAHAN
- 4. MNSD NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles;

B. CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES SPECIALES

a) Circonscription électorale spéciale de Bankilaré

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les partis politiques ci-après :

- 1. MNSD NASSARA
- 2. PNA AL'OUMA
- 3. MURNA FARAHAN
- 4. RSD GASKIYA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription électorale spéciale de Makalondi

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les partis politiques et les indépendants ciaprès :

- 1. RSD GASKIYA
- 2. PSDN ALHERI
- 3. MNSD NASSARA
- 4. MURNA FARAHAN
- 5. INDEPENDANTS UDES

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et des indépendants sont conformes aux dispositions de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale spéciale de Banibangou

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les partis politiques ci-après :

1. MNSD – NASSARA

2. PDP ANNOUR

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositions de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles;

VII. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES ET SPECIALE DE LA REGION DE ZINDER</u>

A) CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES

a) Circonscription électorale ordinaire de Mirriah

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. PDP ANNOUR
- 2. RDP JAMA A
- 3. PMT ALBARKA
- 4. RSD GASKIYA
- 5. PSDN ALHERI
- 6. MNSD NASSARA
- 7. INDEPENDANTS ADALTCHI-MUTUNTCHI
- 8. INDEPENDANTS GARKOUA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription électorale ordinaire de la Communauté Urbaine de Zinder

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. PDP ANNOUR
- 2. RDP JAMA A
- 3. PMT ALBARKA
- 4. RSD GASKIYA
- 5. PSDN ALHERI
- 6. MNSD NASSARA
- 7. INDEPENDANTS ADALTCHI-MUTUNTCHI
- 8. INDEPENDANTS MAHAMAN ATAHER
- 9. PRPL NAKOWA
- 10. PNA AL OUMA
- 11. PUND SALAMA
- 12. INDEPENDANTS ZOUERA Soumaila
- 13. INDEPENDANTS OUSMANE ALOU
- 14. RPN ALKALAMI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que la liste des Indépendants

présentée par Ousmane Alou ne satisfait pas aux exigences de l'article 45 du Code électoral en ce qu'elle ne comporte qu'un seul candidat titulaire et son suppléant alors même qu'il y a deux (2) sièges à pourvoir ;

Qu'il y a lieu dès lors de déclarer cette liste inéligible ;

Considérant que les autres listes de candidats présentées étant conformes à la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale Ordinaire de Tanout

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. RDP JAMA A
- 2. MNSD NASSARA
- 3. UDPS AMANA
- 4. PDP ANNOUR
- 5. RSD GASKIYA
- 6. PUND SALAMA
- 7. PMT ALBARKA
- 8. INDEPENDANTS ADALTCHI MUTUNTCHI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

d) Circonscription électorale Ordinaire de Kantché

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1 RDP JAMA A
- 2. MNSD NASSARA
- 3. PSDN ALHERI
- 4. PDP ANNOUR
- 5. RSD GASKIYA
- 6. PUND SALAMA
- 7. PMT ALBARKA
- 8. INDEPENDANTS ADALTCHI MUTUNTCHI
- 9. INDEPENDANTS DADIN KOWA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

e) Circonscription électorale Ordinaire de Gouré

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. RDP JAMA A
- 2. MNSD NASSARA

- 3. PSDN ALHERI
- 4. PDP ANNOUR
- 5. RSD GASKIYA
- 6. PNA AL OUMA
- 7. INDEPENDANTS ADALTCHI MUTUNTCHI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

f) Circonscription électorale Ordinaire de Magaria

Ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. RDP JAMA A
- 2. MNSD NASSARA
- 3. PSDN ALHERI
- 4. PDP ANNOUR
- 5. RSD GASKIYA
- 6. PMT ALBARKA
- 7. INDEPENDANT ADALTCHI MUTUNTCHI
- 8. INDEPENDENT KITARI BURUGAL
- 9. UNION DES NIGERIENS INDEPENDANTS (UNI)

Il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que la liste du Groupe Indépendant KITARI BURUGAL ne satisfait pas aux exigences de l'article 45 du Code électoral en ce qu'elle ne comporte qu'un seul candidat titulaire et son suppléant alors même que ce sont 5 sièges qui sont attribués à la circonscription dont s'agit;

Il y a lieu dès lors de déclarer cette liste inéligible;

Les autres listes de candidats présentées sont conformes à la loi électorale, il y a lieu de les déclarer éligibles ;

B) <u>CIRCONSCRIPTION SPECIALE DE TESKER</u>

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats les structures ci-après :

- 1. RDP JAMA A
- 2. MNSD NASSARA
- 3. UDPS AMANA
- 4. PDP ANNOUR
- 5. RSD GASKIYA
- 6. PMT ALBARKA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour au regard des articles ci-dessus que les listes des candidats présentées par ces structures sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

VII. <u>CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES ORDINAIRES DE LA REGION DE NIAMEY</u>

a) Circonscription électorale ordinaire de la Commune n° I

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les indépendants et les partis politiques ciaprès :

- 1. TAZARTCHE
- 2. MDP ALKAWALI
- 3. PNRD
- 4. ADP ZUMUNCI
- 5. RSD GASKIYA
- 6. RDP JAMA'A
- 7. MPN MATASSA
- 8. UDPS AMANA
- 9. MURNA FARAHAN
- 10. PDP ANNOUR
- 11 UNI
- 12. MNSD NASSARA

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pieces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus que la structure indépendante dénommée "Tazartché" ne s'est pas conformée aux prescriptions des dispositions de l'article 45 al 2 du Code electoral qui impose que "chaque candidat a un suppléant qui figure sous cette appellation sur la liste » ; qu'en effet, dame Vinou Mariama Jeanne, titulaire, n'a pas de suppléant ;

Qu'il y a lieu, dès lors, de la déclarer inéligible de ce chef;

Considérant que les autres listes de candidats des partis politiques sont conformes aux dispositions de la loi électorale ; qu'il y a lieu, par conséquent de les déclarer éligibles ;

b) Circonscription électorale ordinaire de la Commune n° II

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les indépendants et les partis politiques ciaprès :

- 1. INDEPENDANTS
- 2. UNI
- 3. PNRD AL FIDJIR
- 4. RSD GASKIYA
- 5. MPN MATASSA
- 6. UDSR MARTABA
- 7. ADP-ZUMUNCI
- 8. PCP CHAWARA
- 9. MNSD NASSARA
- 10. RDP JAMA'A
- 11. CCID LILIWAL
- 12. PDP ANNOUR

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et des indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

c) Circonscription électorale ordinaire de la Commune n° III

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les independants et les partis politiques ciaprès :

- 1. PCP CHAWARA
- 2. UNI
- 3. MPN MATASSA
- 4. UDPS AMANA
- 5. RDP JAMA'A
- 6. ADP ZUMUNCI
- 7. MNSD NASSARA
- 8. PDP ANNOUR
- 9. RSD GASKIA
- 10. INDEPENDANTS DU SAHEL (INSA)
- 11. INDEPENDANTS ESPOIR

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et des indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

d) Circonscription électorale ordinaire de la Commune n° IV

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les indépendants et les partis politiques ciaprès :

- 1. PNRD AL FIDJIR
- 2. MNSD NASSARA
- 3. RPN ALKALAMI
- 4. ADP ZUMUNCI
- 5. UNI
- 6. RDP JAMA'A
- 7. PCP CHAWARA
- 8. RSD GASKIA
- 9. MDRPP
- 10. INDÉPENDANTS AÏKI DA GASKIA
- 11. PDP ANNOUR

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et des indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles ;

e) Circonscription électorale ordinaire de la Commune n° V

Considérant qu'ont déposé des listes de candidats, les indépendants et les partis politiques ciaprès :

- 1. CCID LILIWAL
- 2. BAFOUNEY DA FARHA (Indépendant)
- 3. PNA AL'OUMA
- 4. PUND SALAMA
- 5. MDRPP
- 6. MNSD NASSARA
- 7. Indépendant
- 8. PDP ANNOUR
- 9. RDP JAMA'A
- 10. RSD GASKIYA
- 11. ADP ZUMUNCI

Considérant qu'il résulte de l'examen et de l'analyse des pièces des dossiers soumis à l'appréciation de la Cour, au regard des articles ci-dessus énumérés que les listes de candidats des partis politiques et des indépendants sont conformes aux dispositons de la loi électorale; qu'il y a lieu de les déclarer éligibles.

PAR CES MOTIFS

Vu les textes susvisés;

EN LA FORME

• Reçoit Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation en sa requête ;

AU FOND

• Déclare inéligibles les listes de candidats ci-après :

REGION D'AGADEZ

Circonscription électorale ordinaire d'Arlit :

-Liste indépendant SALEK AMOUMENE;

REGION DE DIFFA

Circonscription électorale Ordinaire de Maïné Soroa :

-Liste du parti politique RPN – ALKALAMI.

REGION DE DOSSO

Circonscription électorale ordinaire de Dogon Doutchi :

- -Liste du parti politique MURNA FARAHAN
- -Liste du parti politique PCP CHAWARA
- -Liste Indépendant BARMINI AKOURKI.

Circonscription électorale ordinaire de Loga:

-Liste indépendant Haïnikoye Alfouzazi

Circonscription électorale ordinaire de Dosso Commune :

-Liste du parti politique MPN MATASSA.

Circonscription électorale ordinaire de Dosso Département :

-Liste des indépendants AMADOU TADE.

REGION DE MARADI

Circonscription électorale ordinaire de Dakoro :

-Liste du parti politique RDP JAMA'A

Circonscription électorale ordinaire de Guidan Roumdji

- -Liste du parti politique RPN ALKALAMI;
- -Listes du parti politique UPDP CHAMOUA.

Circonscription électorale spéciale de Bermo :

-Liste du parti politique PUND SALAMA.

REGION DE TAHOUA

Circonscription électorale ordinaire de Madaoua :

-Liste des indépendants MARHABA.

Circonscription électorale ordinaire de Tchintabaraden :

-Liste du parti politique RDP JAMA'A.

REGION DE ZINDER

Circonscription électorale ordinaire de la Communauté Urbaine de Zinder :

-Liste des indépendants OUSMANE ALOU.

Circonscription électorale ordinaire de Magaria :

-Liste du Groupe Indépendant KITARI BURUGAL.

REGION DE NIAMEY

Circonscription électorale ordinaire de la Commune I de Niamey :

- -Liste de la structure indépendante TAZARTCHE.
- Déclare éligibles aux élections législatives du 20 Octobre 2009, les candidats titulaires et suppléants suivants :

REGION D'AGADEZ

I. Circonscription électorale spéciale de Bilma

Structure: RDP JAMA'A

Titulaire Suppléant
Mahaman Sanda Salifou Laouel

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant

Aba Adam Ousseini Chégou Madou Dayi

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaire Suppléant

Mahamat Djaram

Boubacar Souley Agimi Aba Oumar

II. Circonscription électorale ordinaire d'Agadez Commune :

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaire Suppléant

Aboubé Ouacho Ouattara Ibrahim Mariama

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant Saadatou Souleymane Nouhou Agah

Structure: PUND SALAMA

Titulaire Suppléant
Alhassan Anafa Moussa Agolas

Structure: UDPS - AMANA

Titulaire Suppléant

Aboubacar Karda Rhaicha Ahmayaji

Structure: MNSD - NASSARA

Titulaire Suppléant

Ousmane Amadou Djibrila Kary Aboubacar Amma

III. Circonscription électorale ordinaire d'Arlit:

Structure: RDP-JAMA'A

TitulairesMohamed Houma
Sidi Agalher

Mme Tamoumoune Hamid Mme Assalama Houdan

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Abdala Ama Mohamed Gabda

Oumarou Manzo Aboubacar Souleymane

Structure: PUND-SALAMA

Titulaires Suppléants

Elhadji Mohamed Boutali Toumallé

Rhabidine Mohamed Ilé Oumar

Structure: UDPS-AMANA

Titulaires Suppléants

Fatima Mahamad Attachan Alhassane El-Hadji Souleymane

Mariama Moussa Bala Abambacho

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaires Suppléants

Ahamadou Ahalaoueye Elhadji Mani Dan Azoumi Mme Anicet Tilla Amado Mamoudou Mme Zeinabou Bilali

IV. Circonscription électorale ordinaire de Tchirozérine

Structure: RSD-GASKIYA

TitulairesSuppléantsOusmane KatoFatima AlgabidYoussouf LassanYahaya Angatte

Structure: UDPS-AMANA

Titulaires Suppléants
Issigid Akano Arali Aicar

Youssoufou Maha Mohamed Alassane

Structure: PUND-SALAMA

Titulaires Suppléants

Ibrahim Ghoumour Tamoumout Ibrahim Ben Almoctar

Mohamed Mamane Ouba Ahmou

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaires Suppléants
Houmana Ahmed Gibajé Ibrahim

Amadou N'gadé Bouhamid Mouhamed

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaires Suppléants

Mohamed Anacko Ibrahim Manzo Diallo

Adam Efangal Ahmed Emini

REGION DE DIFFA

I. Circonscription électorale ordinaire de Diffa Commune Urbaine :

Structure : PSDN - ALHERI

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Abdoulaye Malam Boukar Abba Yaganami

Structure: RSD-GASKIYA

<u>Titulaire</u>
Ado Aliga

Suppléant
Moussa Gambo

Structure: DARAJA

TitulaireSuppléantMaïna Ari A. KirgamAri Elh. Kiari

Structure: UDPS - AMANA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Ary Oumara Maï Moussa Djibrillou

Structure: MNSD - NASSARA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Elh. Biri Kassoum Gréma Arto Elh. Kiari Malam Adam

Structure: RDP - JAMA'A

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Mme Sayabou Halima Katzelma Kiari Goudoussou Boulama

II. Circonscription électorale ordinaire de Diffa Département:

Structure: DARAJA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u> Abdou Chétima Ari Touraza

Structure: PSDN - ALHERI

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u> Aïssami Douna Issa Moustapha

Structure: INDEPENDANT

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u> Mamadou Boulama Abba Gana Aboucar Tar

Structure: UDPS - AMANA

<u>Titulaire</u>
Akkar Bachir

Manzo Ibrahim

Structure: RSD - GASKIYA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Malam Abari Elh. Abdou Mamadou Sougou Moustapha

Structure: PDP - ANNOUR

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Ma-Inda Ari Fanta Lawan Brem

Structure: RDP - JAMA'A

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Joseph Maurice Baudin Moustapha Makinta

Structure: MNSD-NASSARA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Kelloumi Bagalé Ousseini Malam Ari

III. Circonscription électorale ordinaire de Maïné Soroa :

Structure: PSDN - ALHERI

<u>Titulaires</u> <u>Suppléants</u>

Elh. Warouma Arifa

Maman Ousmane Adamou Boukar Issoufou Elh. Boucar Kaoumi

Structure: MNSD - NASSARA

<u>Titulaires</u> Suppléants

Mme Boukar Fatouma Makinta Hadia Toulaye Tandja Mamadou Moussa Abary Alaye Mamadou Djatalour

Structure: RSD - GASKIYA

<u>Titulaires</u> <u>Suppléants</u>

Fannata Adji Grema Malam Ousmane

Maï Boukar Maïna Amadou Abdou

Structure: MURNA - FARAHAN

Titulaires Suppléants

Biri Moustapha Amina Malam Ari Abdou Katiellou Katiella Gasso Abdoulaye Malam Issa

Structure: RDP - JAMA'A

<u>Titulaires</u> <u>Suppléants</u>

Kaïgama Noudjia Kiari Mamadou Moustapha Tanimoune Tchiroma Youssé Hamadou

Structure: DARAJA

<u>Titulaires</u> <u>Suppléants</u>

N'Goumsou N'Goullima Boucar Amadou Ali

Maï Lawan Gremah

Malam Dondoyi Dawa Rado

IV. Circonscription électorale ordinaire de N'Guigmi :

Structure: PSDN - ALHERI

<u>Titulaire</u>
Aoua Mellé

Yafati Fantami

Structure: RDP - JAMA'A

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Issa Moustapha Issoufou Adam Boulou

Structure : RSD - GASKIYA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u> Housseini Mohamed Aboubacar Ari

Structure: MNSD - NASSARA

<u>Titulaire</u>
Ahamat Ben Hameda

Suppléant
Maazou Boukar

V. Circonscription électorale spéciale de N'Gourti :

Structure: RSD - GASKIYA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Issoufou Taher Saley Moustapha

Structure: MNSD - NASSARA

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Mamane Elh. Oumar Ali Nour Souleymane

Structure: INDEPENDANT

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Issa Lemine Boukari Elh. Chougoui

Structure : RDP JAMA'A

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Adam Ali Mahamane Boubacar

REGION DE DOSSO

I. Circonscription électorale de Dogondoutchi :

Structure: MNSD-NASSARA

TitulairesMassani Koroney

Suppléants
Ahamadou Agué

Laoual Amadou Maizoumbou Ibrahim Djibo Maina

Mme Koroney Hapsatou Djibrilla Mme Nana Hadiza Maman

Yacoubou Soumana Gaoh Bargoumé Ango Souley Aboulé Ango Namata

Structure: MDC-YARDA

TitulairesSuppléantsIdi Issa TondiLifida KiaoMamane DambagiAdamou Kondo

Mme Haoua Mahamadou Mme Hadiza Toga Tawayé

Saidou Sabo Babey Aska Gaoh Kaka Doka Iréné Valentin Zongo

Structure: MPN-MATASSA

Titulaires Suppléants

Mme Ali Fati Alhad

Guissa Adamou Amadou
Mme Zalika Adamou Mme Zeynabou Bako
Issa Soumaila Yacouba Boubacar Tankari
Mahamane Hamballi Modibbo Maiguizo

Amadou Hassane Amza Abdou Goubékoye

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaires Suppléants

Abdou Magagi Boubacar Marafa

Mme Nana Hadiza Noma Kaka Maman Sani Ibrahim Sani
Douka Douna Mindadou Makko

Tanimoune Oumarou Alou Abarchi
Ibrahim Boubé Bozari Goga

Structure: ADP-ZUMUNTCHI

Titulaires Suppléants

Illiassou Assoumane Toudou Daouda Mme Mamane Mariama Assoumane Mamane Dawa Abdoulay Chékarao Dari Nalokoyo

Oumarou Akali Mme Hanatou Ousmane Bassirou Mamane Malam Mato Idrissa

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaires Suppléants

Ibrahima MainassaraTahirou MaizamaMme Haoua KanoMme Rabi ArzikaAtté BoeyiSouley Sahabi

Issa Falké Mme Aïchatou Aboubacar

Abdou Abarchi Boubé Chipkaou

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Mme Rahamou Ibra Djibo Amadou Dangui

Alou Beydou Issoufou Salami Boubé Saley Maman Boubacar Ousmane Gado Danzama Oumarou Yaro Alou Oumarou Moumouni Mossi

Structure: UDPS-AMANA

Titulaires Suppléants
Chaibou Saidou Zakari Ibrahim
Mme Ami Yahaya Hamadou Issaka
Gado Arzika Salifou Kanné
Abdoulaye Guédi Seyni Samba
Issaka Yacouba Birma Saley Zakara

Structure: INDEPENDANTS DU SAHEL INSA

Titulaires Suppléants

Moussa Kalla Epiphane Sago Clément

Maazou Seydou A. S

Noma Abarchi Mme Jacqueline Christian Issifi

Daoudou Harouna Hamidou Guimba

Mme Clément Tagao Samna Boubé Mme Mouscoura Samna Boubé

Rabiou Kouabo Mahamadou Malam

Structure: PNA-AL OUMA

Titulaires Suppléants

Mme Haoua Dembo Souleymane Ankourao Galadima

Mahamane Salissou Issoufou Mme Fati Nani
Oumarou Saidou Issoufou Kadri Koda
Idrica Chailean Sanlara

Idrissa Chaibou Souley Mamane Hassane

Mme Maimouna Manouga Mahamadou Maiga Mossi

II. Circonscription électorale de Loga

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaire Suppléant
Harouna Hamani Siddo Yacouba

Structure: UDPS-AMANA

Titulaire Suppléant

Soumana Yayé Adamou Mounkaila

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaire Suppléant

Ibrahim Boubacar Halidou Moussa Idé

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant

Hamadou Idé Chaibou Madougou

Structure : RDP-JAMA'A

Titulaire Suppléant

Moussa Niandou Boureima Halidou

III. Circonscription électorale de Dosso Commune

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant

Mme Aminatou Adamou Mme Aïchatou Maddi

Structure: UDPS-AMANA

Titulaire Suppléant

Amadou Kadogo Mme Binta Karimou Koda

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaire Suppléant

Bagnou Beido Garba Idrissa Harouna Kallam

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaire suppléant

Mme Kimba Kollo Nana Fatoumata Salifou

Soumaila Mme Salamatou Daouda

Structure: MURNA-FARAHAN

Titulaire suppléant

Oumarou Yayé Mme Fatchima Madougou

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaire suppléant

Mme Aïssa Hamadou Idé Mme Hassana Djibo

Structure: UDSR-MARTABA

Titulaire suppléant
Boubakar Hima Adamou Gado

Structure: INDEPENDANTS LE BAOBAB

Titulaire suppléant

Abdoulaye Issaka Goumey Abdourhamani

IV. Circonscription électorale de Dosso Département

Structure: UDPS-AMANA

Titulaires Suppléants

Adamou Daouda Mme Kadidjatou Gourouza Issaka

Mme Ramatou Hassane Oumarou Saley

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Abdoul-Moumouni Seidou Seydou Oumarou Hassane Moussa Marou Karimou

Structure: MNSD-NASSARA

TitulairesSuppléantsMahamadou ZadaHamani KondiMidou BagoumaAli Yacoubou

Structure : PDP-ANNOUR

Titulaires Suppléants

Mme Goro Abdou

AbdoulKader Seydou

Boubacar Kimba Kollo

Oumarou Seydou Semassa

Structure: RDP-JAMA'A

TitulairesSuppléantsKailou KimbaMme Banao AliTahirou KimbaMoussa Mallam

Structure: INDEPENDANTS LAKAL KANEY

Titulaires Suppléants

Hama Idé Moussa Hamidou Adamou Hamidou Issaka Damissa

Structure: ADP-ZUMUNTCHI

Titulaires Suppléants

Halidou Abdoulahi Mme Idrissa Maïmouna Kadi

AbdoulRahime Abacar Mohamed Halidou Alio

V. Circonscription électorale du Boboye

Structure: MPN-MATASSA

Titulaires Suppléants

Ousseyni Garba Hamani Abdou Harouna Hamidou Samaki Hamidou Soumaila Mme Zinatou Zakari Garba Zakari

Structure: UDPS-AMANA

Titulaires Suppléants

Boubacar Ousseini Alkairou Ousseyni Mme Aïssa Sadou Amadou Garba Mohamed Khamed Ahmed Issaka Mossi

Structure: PTN-SAAYE/SAA

Titulaires Suppléants

Hima Moussa Hamadou Mme Fatouma Dodo Amadou Boubacar Mme Zaraou Adamou Idé

Boubacar Kosseti Hamidou Moussa

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Hama Ibrahim Moumouni Halidou

Adamou Eggo Gatti Djibo Ali

Ali Siddo Boubacar Seydou

Structure: MNSD-NASSARA

TitulairesSuppléantsBello DouaAbdou Garba

Daouda Abdou Oumarou Boubacar Mme Salamata Mamoudou Souna Mme Fati Mounkaila

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaires Suppléants

Mounkaila Hamidou Daouda Elhadji Souley Mme Mamata Amadou Saley Mme Fatouma Oumarou

Oumarou Amadou Djibo Idé

Structure: INDEPENDANTS LA PAIX BONKANEY

Titulaires Suppléants

Boureima Adamou Ayouba Gourouza Boureima Issaka Djibo Yacouba Garba Souley Oumarou Garba

VI. Circonscription électorale de Gaya

Structure: PNA-AL OUMA

Titulaires Suppléants

Abdoulaye Daouda Safiatou Isabelle Sanoussi Jackou

Sani Illa Saley Atta

Structure: MPN-MATASSA

Titulaires Suppléants

Maïmouna Amadou

Tahirou Boubacar Adamou Soumana Houssouba Oumarou Moumouni

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaires Suppléants

Oumarou Koura Adamou Mahamane Dobi Moussa Ousmane Maman Fala Nameoua

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Ali Wata Mamadou Abdoul-Razak Amadou Djiré

Zoubeirou Dawa Awal Fodi

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaires Suppléants

Manou Anaroua Boubakar Bissala

Mazou Doumbani Tidjani Youssouph

Moussa Kaka Faudy

Structure: INDEPENDANTS DU SAHEL INSA

TitulairesSuppléantsTankari KanoSoumaila AlouAbdoulaye GadoAdamou Ibrahim

Structure: INDEPENDANTS DU DANDI

Titulaires Suppléants

Djada dit Zada Ibrahim Harissou Aboubacar Issaka Garba Issa Alou Guéro

REGION DE MARADI

I. Circonscription électorale ordinaire de Tessaoua:

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaires Suppléants

Sahadou Bawa Mahamane Dan Ladi Oubandawaki

Bassirou Ibo Chaibou Yahala Mme Nana Moussa Tchiroma Mme Nana Issa

Structure: PSDN-ALHERI

TitulairesSuppléants
Ibo Dagodi
Abdou Labba

Mme Balki Dan Jimo Arma Yaou Malam Souley

Abdou Mijinguini Saidou Bawa

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaires Suppléants

Daouda Jigo Ayouba Moussa Baouchi

Mahamane Bako Barmo Laouan Maikano Mme Adiya Labo Souley Dan Kaoura

Structure: RPN-ALKALAMI

TitulairesSuppléantsAmadou SamiSani IroAbdoul MassalabiIsmailou Aya

Mme Aicha Kalla Mme Haoua Issoufou

Structure: PUND-SALAMA

Titulaires Suppléants

Chaibou Inoussa Achahabou Ayouba
Aboubacar Mamadou Koulibali Mahaman Siradji Djibo
Mme Salamatou Abdoulaye Diakité Mme Rahamatou Idari

Structure: MDC-YARDA

TitulairesSuppléantsMaliki MatoLaouali IdiMme Ayou AbdoMaazou AdaréIdi GadoAbdou Abarchi

Structure: PNA-AL OUMA

Issa

Titulaires Suppléants

Mme Aminatou Elhadji

Tahirou Solli Dan Ladi Yacoubou Yssoufou Hamadou Halarou Lawan

Mahaman Hamissou Kalla

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaires Suppléants

Mme Gazobi Rahamou Laouali Mme Amina Laouali Neino

Inoussa Sani Ibrahim Hassane Zabeirou Labo Issoufou Neino

Structure: PMT-ALBARKA

Titulaires Suppléants

Mahaman Hamissou Amadou Abdou Rahamani Laouali

Yaou Harou Maman Abdou Salissou Hamza Laouali Ali

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Bouzou Mahaman Moussa Illiassou

Laouali Yacoubou Abdoul Azizou Hamidou

Hamidou Bara Nassirou Sanda

Structure: INDEPENDANTS A DAI DAI TA SAHU

Titulaires Suppléants

Ibrahim Zeidi Oumarou Aouessou Souleyman Tazard Mme Housseina Doudou Mahaman Salissou Elhadji Rabiou Mme Salissou Salamou

II. Circonscription électorale ordinaire de la Communauté Urbaine de Maradi :

Structure: MDC-YARDA

Titulaire suppléant

Garba Dan Tabaou Saâdou Zabérou

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaire suppléant
Laouali Souley Illa Abdou

Structure: RPN-ALKALAMI

Titulaire suppléant

Mahamane Laoualy Idi Laouali Amadou

Structure: PNA-AL OUMA

Titulaire suppléant

Moubashir Dorégo Aboubacar Albert Lobit

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaire suppléant
Laouali Baraou Chaffi Balarabé

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire suppléant

Mahaman Sani Laouali Mahaman Ibrahim

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaire suppléant

Achirou Saidou Mahaman Salissou Oumarou

Structure: Indépendant

Titulaire suppléant

Ibrahim Dan Magaria Mahaman Rabiou Sani

Structure: PSDN-ALHERI

Titulaire suppléant
Issa Nagouari Bala Hadiza Ibrahim

III. Circonscription électorale spéciale de Bermo

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaire suppléant
Hada Kinni Abdou Samaila

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire suppléant
Ingal Izote Djibo Allé

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaire suppléant

Abdoulahi Alkassoum Mohamed Ahmed Alkarim

IV. Circonscription électorale ordinaire de Dakoro

Structure: PSDN-ALHERI

Titulaires Suppléants

Harouna Abdoulaye Maiguéro Adamou Ba-Azoumé

Issa Elhadji Ibrahim Hamidin Issa

Mme Amou Saidou Moussa Aboubacar Ali Cheffou Gréma Biri Elh. Ousmane Tounaou

Structure: PDP-ANNOUR

TitulairesSuppléantsIlla SamiLawaly AlyChaibou BégouIssoufou IssakaSadissou Elh. SouléInoussa Laouali

Mme Nana Moussa Mme Aïchatou Illiassou

Structure: MDC-YARDA

Titulaires Suppléants

Hassane Rabo Mahaman Moha

Hadii Harouna Mahamadou Nazipi Elh Allassan

Ali Dan-Djimo Chaibou Daka Mme Fanta Boubacar Hassan Mme Aïcha Dodo

Structure: PNA-AL OUMA

Titulaires Suppléants

Sanoussi Jackou Hadiza Nathalie Jackou Mahamane Salissou Kaka Saminou Elh. Danda Mme Aïchatou Sami Abdoulaye Issa

Ousmane Adamou Zeinabou Garba Bano

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaires Suppléants

Harouna Hassan Ekadé Harouna Nahantchi Ada Komma Boukari Allassane

Mme Rahimou Ramatou Mahaman Mme Haoua Seibou Sirifi

Ibrahim Aboubacar Ayouba Aman

Structure: UDPS-AMANA

Titulaires Suppléants

Mahamane Rhissé Mohamed Amadou Sani Tambary Souleymane Sabo Ibrahim

Ibrahim Douma Harouna Ibrahim

Structure: UPDP-CHAMOUA

Titulaires Suppléants

Issa Abdou Salissou Maiguizo
Mme Hadiza Tangoy Mme Rabi Saïdi
Mahamane Saminou Kaka Mahamane Bozari
Harouna Ibrahim Abou Nabayarou

Structure: PMT-ALBARKA

Titulaires Suppléants

Laouali dit Gambo Sani Salha Idi
Assane Madougou Jafarou Abdou
Habibou Bakoye Kokari Nomaou
Algamisse Ofin Oumarou Katoumbé

Structure: RSD-GASKIYA

TitulairesSouley Illiassou

Ibrahim Eka

Yahaya Mamane Oumarou Bako Ibrahim Mahamane Idrissa Haladou Maïnassara Abdoua Indo Mahamane

Structure: PUND-SALAMA

TitulairesSuppléantsIlla Mahamane TankoLaouali MoussaIbrahim IbrahimHarouna IssaMme Aïchatou AliMme Amina Aliou

Laouali Ibrahim Mme Bintta Mamadou

V. Circonscription électorale ordinaire de Mayahi

Structure : PDP-ANNOUR

TitulairesSuppléantsAchahabou LawaneSouley DaoudaMahaman Laoulay BallaSada DoubanLaouali IddiRabiou Sabiou

Mme Habsatou Abdou Maïguéro Mme Zouéra Makaou

Structure: RDP-JAMA'A

TitulairesSuppléantsMamane Sabiou Daouda KachéSaley OusmaneBatouré Dan DodoSoufianou NahantchiOumarou Sanda IbrahimZabeirou AdamouMme Souéba SouléSouley Ango

Structure: MNSD-NASSARA

TitulairesSuppléantsMoussa Dan TaninTijani Ibrahim

Maman Rabiou Maïna Maman Rayana Salé

Janaidou Gado Sabo Saley Gadagé

Mme Saratou Boukari Mme Zara Allassane

Structure: PNA-AL OUMA

Titulaires Suppléants
Abdou Oumarou dit Karé Hassane Zagui
Abdou Toulou Boukari Bara
Issaka Issa Yaou Kaoura

Mme Zeïnou Amani Mme Zeïnou Toulou

Structure: PSDN-ALHERI

TitulairesSuppléantsOumarou IlloRabiou IssaMme Hawa MikoAbdou RabiouSaminou AdamouZakari Ado

Issaka Saidou Sani Djibo

Structure: MDC-YARDA

Titulaires Suppléants

Oumarou Souleye Abdodo Mahamane

Mme Rabia AngoMani AnkoSouleymane HarounaSani AbdouSalé IssakaHarouna Garba

Structure: RSD-GASKIYA

TitulairesSuppléantsAbdou Ibrahim KanéHamidou SaïdouMati AkayaSaïdou Oumarou

Mme Hadiara Oumarou Dodo Mme Fatchima Ahaman Issoufou Nahiou Harouna Kongnaou

VI. Circonscription électorale ordinaire de Madarounfa

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaires Suppléants Amadou Yacouba Sani Djibo

Argi Dan Dadi Adamou Bakousso Mme Habsou Ali Hadjara Ibrahim

Structure: MDC-YARDA

TitulairesSuppléantsMahamane Siragi MahamaneSalissou HamzaMahaman Sadissou IssaSani Adamou

Mme Mariama Yacouba Mme Kouloua Dan Jimma

Structure: PNA-AL OUMA

Titulaires Suppléants

Laouali Bako Souleymane Moussa Mme Fatsima Noma Boukari Maazou

Abdou Balla Hamidou Maman Adamou

Structure: RDP-JAMA'A

TitulairesSuppléantsBouwèye SalissouMaman RaboRabé OumarouSaadou Argi

Mme Saâ Garba Mme Saoudé Aboubacar

Structure: PSDN-ALHERI

TitulairesSuppléantsGarba AmadouHarouna KallaIssaka LaboSalaou Kakalé

Mme Zeinabou Moussa Dan Alatou Sahirou Mahaman

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaires Suppléants

Sani Saidou Mahaman Laouali Adamou

Laouali Oumarou Halilou Sanda

Mme Mariama Abass Mme Zina Dan Barmo

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Mahaman Jean Philippe Padonou Cyrille Sani Abba Rabé

Sani Garba Mahamane Makadah Kiabey

Illya Mairakouma Tsahirou Bokoye

VII. Circonscription électorale ordinaire d'Aguié

Structure: PSDN-ALHERI

Titulaires Suppléants

Issa Abdou Mme Digé Issaka Mme Barira Adamou Abdou Aouta Ibrahim Malam Yahaya Ibrahim Lasseini

Structure: PNA-AL OUMA

Titulaires Suppléants

Mme Saâ Aboubacar Maman Moutari Dan Tourey
Mamane Galadima Ali Harouna Mahaman

Maman Sani Mamadou Betheli Chaibou Landi

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaires Suppléants

Mme Samou Maman Ousmane Moussa

Ado Garba Illo Abdou Magagi Mati Inoussa Sani

Structure: MDC-YARDA

Titulaires Suppléants

Mme Aïchatou Koudjari Rayahi Moussa Issaka Djigo Hassane Issa

Hassane Malam Amadou Dan

Yahaya Ahmed Nassif Dodo

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaires Suppléants

Zabeirou Salissou Dan Jimo Gayya

Mme Hadiara Oumarou Mme Assamaou Iro

Issaka Maroki Salissou Sani

Structure: MNSD-NASSARA

TitulairesElhadji Harouna Labo

Garba Ako

Mme Maria Amadou Gado Mme Barira El Hadji Salé

Sani Maigochi Yahaya Garba

Structure: RSD-GASKIYA

TitulairesSuppléantsInoussa ChayaouIlla BaouaMiko NomaouHarouna BaraYahouza SadissouIdi Baraou

Structure: INDEPENDANTS TANADI

Titulaires Suppléants

Mme Hamssatou Djibo Brazaki Nouradine Mallam Yahaya

Mme Amina Chérif

Salissou Djibo Sambou

Mme Djibo Aïssatou Mahamane

Mme Hadiza Chérif Salissou Harouna

VIII. Circonscription électorale ordinaire de Guidan Roumdji

Structure: PNA-AL OUMA

TitulairesSuppléantsMoussa MariMallam BallaMme Fouréra Dan MoussaIbrahim AbarchiSani AbdouAbou Mahamane

Structure: MDC-YARDA

Titulaires Suppléants

Mme Nana Hadiza Labo Mme Nana Aïchatou Idi Souley Yacouba Labo Alkassoume Ibrahim Dagochi Idi Oumarou

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaires Suppléants

Moussa Adamou Mahaman Issa Maifada Mme Hadiza Adaré Adé Mme Saadatou Harouna Ali Magagi Issaka Boubacar Hassane

Structure: PDP-ANNOUR

Titulaires Suppléants

Ibrahim OumarouAboubakar DamienMme Halima Malam TariMme Sahia LatifouIdi IbrahimAyouba Elhadji Moussa

Structure: UDPS-AMANA

Titulaires Suppléants

Moussa Gonda Garki Mme Salamatou Ali

Mahamadou Chaibou Mahamane Rabiou Adamou

Mme Halima Ibrahim Sani Garba

Structure : PSDN-ALHERI

Titulaires Suppléants

Oumarou Dan Barmo Hadjara Ali Dan Malam

Mme Tchima IbrahimYahaya BallaDan Lamso AbdouIdi Moussa

Structure : RSD-GASKIYA

Titulaires Suppléants

Sani Dan Gadaré Zabérou Dan Mairi Amadou Yacouba Maman Gado Chaweye Abou Mahamane Chaibou Housseini

Structure : RDP-JAMA'A

Titulaires Suppléants

Mme Goga Rabi IssakaInoussa NakoiriJika NainoSani MaïnassaraIdi NouhouAbdou Maman

REGION DE TAHOUA

I. Circonscription électorale ordinaire de Birni N'Konni

Structure: PUND SALAMA

TitulairesSuppléantsMme Tchima NouhouTassiou Alio

Ibrahima Dillé Habibou Oumarou

Oumarou Miko Mahamadou Boubou Ibrahim

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Kassoumou Mahamadou Mamane Bello Madougou Elhadji Assouman

Mme Salha née Aichatou

Mme Harouna née Halimatou Amadou Maiga Assoumane

Yahaya Namassa Kané Yahaya Bizo

Structure: RDP JAMA A

Titulaires Suppléants

Fatchima Hamidou Abdou Zara Dan Bouzou Hadjia Haoua Maïnassara Ibro Moussa

Moussa Moumouni Boubacar Chaibou

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants
Adamou Alou Ibrahim Sanda

Aboubakar Amadou Oumarou Boubacar Kado Fatchima Bakabé Hadizatou Miko Barmou

Structure: RPN ALKALAMI

Titulaires Suppléants

Hajara Mayaki Zeinabou Guinsao Issoufou Ousmane Oubandawaki Idrissa Abou Assoumane Zakari Hamidou Souley

Structure: INDEPENDANTS DU SAHEL KONNI

Titulaires Suppléants

Nayoussa Halilou Abouzeidi Oumarou

Aboudourahamane

Amadou Adamou Lawali Illa Mamane Garba Sallah

Structure: INDEPENDANTS

TitulairesSuppléants
Amadou Elhaji Mamane Sani
Ibro Moussa

Kourgueni Sanda Sani Moussa Allassane

Mamane Nomao

Abdou Mamane Moussa

II. Circonscription électorale ordinaire de Madaoua

Structure: RDP JAMA A

Titulaires Suppléants
Gabdou Igdass Bako Gaya

Elhadji Abdoulaye Mahamane Mamane Souley

Mme Aï Ibrahim Mme Zouéra Charouboutou

Structure: UDPS AMANA

Titulaires Suppléants
Kamil Haroum dit Nasser Manni Assadek
Halirou Abdou Mohamed Aweyiss
Rahmatou Abdou Adamou Ousmane

Structure: PUND SALAMA

TitulairesSuppléantsSalifou MoussaAbdou OusmaneAbdoulaye AboubacarTounao SalaoBiba Idi MaïguizoHalima Allassan

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Mme Halissa Ibrahim Hadjia Amassaye Anissouloum

Mahamadou Maniro Magagi Roro Arzika Amadou

Kabirou Mahamadou Barao Idi

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Abdourahamane Hama Gabdouan Souleymane

Aminou Ada Agada Idi

Ali Kaka Aboubacar Moussa

III. Circonscription électorale ordinaire d'Abalak

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaire Suppléant

Moutali Hamed Moussa Khamed Attayoub Arrachid

Structure: PDP ANNOUR

Titulaire Suppléant

Aboubacar Mahamadou Attayoub Ibrahim

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant

Ahmoudou Mohamed Sallah Boka

Structure: RDP JAMA A

Titulaire Suppléant

Seidi Mohamed Ag Ahayoub Oumarou Dangouzouma

Structure: MDND/KOKARI

Titulaire Suppléant
Abdoulaye Moctar Maïmou Iddine

Structure: DARAJA

TitulaireSalah Soulman

Gaïchatou Icha

Structure: PUND SALAMA

Titulaire Suppléant

Agali Agalher Alhadi Weslamane

Structure: PCP CHAWARA

Titulaire Suppléant

Khamed Moussa Khamed Youssouf

Structure: RPN ALKALAMI

Titulaire Suppléant

Amana Ismaguila Mahamadou Alfalil

Structure: PMT ALBARKA

Titulaire Suppléant

Ibrahim Abdoulkader Hamoud Aboulhassane

Structure: UNION DES NIGERIENS INDEPENDANTS (UNI)

Titulaire Suppléant

Mohmoud Mahamadou Fatimoutou Abdoulkader

Structure: RSD GASKIYA

Titulaire Suppléant

Abdoulkader Youssouf Ismaril Chimier Ekaney

IV. Circonscription électorale ordinaire d'Illéla

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Habibou Aboubacar Abdoulkarimoune Oumane

Souley Mobeli Nayoussa Ousmane

Structure: RDP JAMA A

Titulaires Suppléants

Habibou Amadou Yacoubou Bouzou Sala Idi Yacoubou Bouzou Mahamadou Tamba

Structure: MNSD NASSARA

TitulairesSuppléantsMalik HabiRazikou Abarchi

Abdou Oumani Elhadji Ibrahim Allassane

V. Circonscription électorale ordinaire de Bouza

Structure: RDP JAMA A

Titulaires Suppléants

Oumarou Amadou Mainassara Abdoul-Nassir Chaoulani Boubacar Barmou Housseini Yacouba

Oumma Chaharou Hawa Alla

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Hama Assa Abdoul Aziz Maazou Imini Mahamane Adamou Aboubacar Zalikatou Abdoulaye Habsatou Aboubacar

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Adamou Mahaman

Mme Oudou née Halimatou Jahadi

Aboubacar Bouda

Lawali Mahaman

Haoua Nomaou

Tanimoune Issoufou

Structure: ADALTCHI - MUTUNTCHI

Titulaires Suppléants

Harouna Charfo Maman Toukour Almou Sahabi Alio Yacouba Issoufou Salifou Haoua Ibrahim Zahara Charfo

Structure: INDEPENDANTS RAYUWA KARKARA

Titulaires Suppléants

Mme Mahamadou née Garou Mme Abdou Baoua Zainaba Chaoulani Ayouba Bouda

Alassane Aboussalé Harouna Dan Baki Fouja Tanimoune Aboubacar Abdoulaye

VI. Circonscription électorale ordinaire de Keita

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Algali Mohamed Yahaya Abdoulkarimou

Sani Dania Assoumane Ali

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Chaibou Dilléha Ahmed Achafigui Moctar Ali Djibril Oumarou Salami

Structure: PCP CHAWARA

Titulaires Suppléants

Mohamed Youssif Mahmoudoune Ahmoudou
Ouchouran Mahamadou Rabigata Saidilmoctar

Structure: RDP JAMA A

TitulairesSuppléantsAbdoulaye IliguéOumou AmadouSaadou Abou AbdoulayeAbdoulaye Anouhou

Structure: UDPS AMANA

TitulairesSuppléantsOusmane MahamanSouley SounaIbrahim BilouRhissa Ahmoudou

Structure: INDEPENDANTS ADALTCHI- MUTUNTCHI

Titulaires Suppléants

Haya Issa Djibo Mahamadou

Alassane Adoum dit

Tchana Fatima Ousmane

VII. Circonscription électorale ordinaire de Tchintabaraden

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant
Youssouf Hamed Abdoulaye Ralissoune Alili

Structure: RSD GASKIYA

Titulaire Suppléant

Mohamed Imbarek Alhousseini Ibrahim

Structure: PUND SALAMA

Titulaire Suppléant

Hindi Alletine Alhousseini Takanett

Structure: INDEPENDANT LIBERTE TOUMOUSTE

Titulaire Suppléant
Moussa Bakli Faiçal Alhadji

VIII.Circonscription électorale ordinaire de la Communauté Urbaine de Tahoua

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant

Issiakou Elhadji Cheffou Mahamadou Salifou

Structure: RDP JAMA A

Titulaire Suppléant

Salamou Hama Alhadji Ag Ekawel

Structure: RSD GASKIYA

Titulaire Suppléant

Yacoubou Abouba Ibrahima Nayessa

Structure: INDEPENDANT WASSIKA

Titulaire Suppléant

Mme Alio Hadjia Aminatou Mamadou

Chetima Mme Oumalherou Mahamadou

IX. Circonscription électorale spéciale de Tassara

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant

Hami Alkehal Souleymane Ibrahim

Structure: PDP ANNOUR

TitulaireSuppléant
Mohamed Ould Oumadah
Salifou Maâzou

Structure: PSDN ALHERI

Titulaire Suppléant

Hassane Aliou Alhassane Moussa

Structure: INDEPENDANTS AL- HOURIA (LIBERTE)

Titulaire Suppléant
Mohamed Cherif Armezine Bath

X. Circonscription électorale ordinaire de Tahoua Département

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Sidi Abdouraoufou Haiballa Ben Matani

Aboubacar Na- Allah Abouba Elhaji Chaibou Mahamane

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires

Indadou Namata Aboubacar Tanko Mahamadou Oumarou Yacoubou Souleyman

Structure: UDPS AMANA

Titulaires Suppléants

Abdoulahi Ibnou Jagfare Mouhamadoune Chourib

Suppléants

Khafize Ahmoudou Abdourahamane Ibrahim

Structure: RDP JAMA A

Titulaires Suppléants

Yacoubou Alkassoum Assoumana Karimoun

Massalabi Aboubacar Dalibou Boubé

Structure: RPN ALKALAMI

Titulaires Suppléants

Alissague Algamisse Hamadi Tahirou Zoulahatou Ibrahim Zeinabou Bizo Balé

REGION DE TILLABERY

I. Circonscription électorale ordinaire de la Commune urbaine de Tillabéri :

Structure: MNSD - NASSARA

Titulaire Suppléant

Seïni Oumarou Mariama Aboubacar

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaire Suppléant

Aminatou Dabalaga Rékia Moumouni

Structure : RDP-JAMA'A

Titulaire Suppléant

Laman Aboubacar Ousmane Djibrilla

Structure: PUND SALAMA

TitulaireSuppléant
Abdoulkader Alhassane
Haoua Tahirou

Structure: RSD GASKIA

TitulaireDaoudou Djingarey

Suppléant
Yaya Hamani

Structure: IRD BORKINI

Titulaire Suppléant

Saïdou Hangadoumbo Illiassou Adamou

II. Circonscription électorale ordinaire de Tillabéri Département :

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant

Abdoul-Aziz Larabou Mohamed Oullémène

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaire Suppléant

Issifi Souley Daoudou Nagargar

Structure : PDP ANNOUR

Titulaire Suppléant Abdoulaye Idrissa Yaya Idrissa

Structure: PUND SALAMA

TitulaireMohamadou Ousmane
Suppléant
Bassirou Kirgni

Structure: RSD GASKIYA

Titulaire Suppléant

Tamoudari Saibou Ibrahim Soumana

Structure: INDEPENDANT

Titulaire Suppléant

Issaka Morou Boureima Seyni

Structure: RDP JAMA'A

Titulaire Suppléant

Mounkeila Elh. Moussa Tahirou Harouna

III. Circonscription électorale ordinaire de Téra:

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Elhadji Sido Abdourhamane Djibo Alio Boureima Hama Oumarou Djibo

Mme Nouhou Aminata Nabio Mme Doulla Zeinabou Ali

Boureima Moukeïla Yacouba Mahamane

Structure: PSDN ALHERI

Titulaires Suppléants

Hama Boukari Abdourhamane Djibo
Kadidiatou Alhassim Oumarou Nouhou
Infaye Likini Moctar Habibou
Boubacar Amadou Abiba Djibey

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaires Suppléants

Moumouni Moussa Salamata Issaka
Issifi Mounkaïla Hamidou Issa Mossi
Balkissa Seini Soumana Hamidou
Souley Yacouba Mounkaïla Hama

Structure: PDP ANNOUR

Titulaires Suppléants

Amadou Souley Ousmana Mamoudou Ibrahima Mounkaïla Adamou Almoustapha

Abdoul Raouf Idrissa Zeydi Boubacar Mariama Mounkaïla Hamsa Boubacar

Structure: MPN MATASSA

Titulaires Suppléants

Ramatou Harouna Fandou Amadou Soumana Hassane Hassane Saharatou Sama Amadou Béry Yacouba Djibo Hamadou Mounkaïla Yacouba Beido

Structure: RDP JAMA'A

TitulairesSuppléantsOumarou IbrahimMariama KadriBoubacar MoumouniSamaïlou DaoudaYayé NiandouIssa Boureima

Fatouma Yayé Djibo Abdourahamane Soumaïla

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Adamou Ousseini Alhassan Abdoulaye Abdoulkadri Hamadou Fati Diallo Ousseïni Tahirou Boukari Yayé Boureima Ousseïni Hanta Boubacar Zakaria

IV. Circonscription électorale ordinaire de Filingué :

Structure: MNSD NASSARA

TitulairesSuppléantsAttahirou AbbaMatiou ThomasHassane DjiboIbrahim MoussaFatimata ZanguinaAdama BagnaAlassane Alfa AbdouTahirou Seyni

Structure: PCP CHAWARA

Titulaires Suppléants

Abdramane Sabo Oumarou Irkoïno Abdourhamane Alhousseïni Imabik Boubacar Boujangou

Halima Adoum Ibra Aïchatou Abdou Kountché

Mahamane-Nassirou Hassoumi Salfou Sanda

Structure: UDPS AMANA

Titulaires Suppléants

Chaïbou Algoumaret Mohamed Oréan
Rhissa Yahaya Ali Moussa Tabbo
Almoustapha Tagaza Hadizatou Haiboun
Aminatou Tabat Zeinabou Mahamadou

Structure : ADP ZUMUNCI

Titulaires Suppléants

Assoumana Naroua Madina Maazou

Hamza Oumarou Boubacar Yacouba Saïdou

Abdoulkarim Matou Mohamed Moussa

Zakari Yaou Nagari Abdourahamane Amadou

Structure: PUND SALAMA

Titulaires Suppléants

Alhassane Moussa Ousmane Dari dit Kano

Aïssa Boubacar Salamata Hamani Abdoulaye Hassane Adoum Dari Boubacar Ahmed Ali Issalak Alhamdou

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Adama Ibro Habibou Hamidou

Hassane Saïdou Mahamadou Mamoudou Djibo

Sani Boubacar Abdoul Aziz Hamza

Adamou Mohamed Abdou Falké

Structure: RDP JAMA'A

Titulaires Suppléants

Ahmadou Mayaki Barmini Kaboye
Abdou Dan-Baki Chaïbou Dan-Inna
Laïla Mayaki Adamou Mahamadou Garba
Abdou Ahmed Soumana Abouba

Structure: PDP ANNOUR

Titulaires Suppléants

Amadou Diagué Abdou Kinassa Adamou Midou Moussa Amadou Adamou Fodi Moussa Sami

Mme Aoua Ibro Na-Allah Mme Rékia Amadou

Structure: UNI

Titulaires Suppléants

Saïdou Madi Yacouba Adamou Mayaki Sahadatou Amadou Maman Danlady Aboubacar Alfaseini Moussa Ibrahim Yacouba Alio Alhassane Tankari Mahamadou Dambaye

V. Circonscription électorale ordinaire de Ouallam :

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Zakou Djibo Elhadji Kandégomni Boubacar Adamou Hamani Zaouni

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaires Suppléants

Djibrilla Issa Zakari Haïnikoye Mounkaila Hassane Hamidou Idé **Structure:** RDP JAMA'A

TitulairesSuppléantsAbdoulaye HassaneDjibo DaoudaMoumouni NouhouSouley Hassane

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Moussa Douramane Boukar Issakou Abdou Siddo Yanoussi Boukar Issakou Abdou

V. Circonscription électorale ordinaire de Kollo:

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaires Suppléants

Fatouma Djibo Boureima Soumana Soumana Harouna Mamane Bouba Assane Djibo Abdou Hamidou

Structure: UNI

TitulairesSuppléantsAmadou Djibo AliHamadou SadouSadou HarounaHamsatou AmadouAmadou Djibo HamaHarouna Souley

Structure: RDP JAMA'A

<u>Titulaires</u> <u>Suppléants</u> Tidjani Nouhou Moussa Idé

Yacouba Hamidou Amadou Boubacar Harouna Idé Amza Hamadou

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Amadou Djibo Bounou Mounkaila Adamou Hamadou Ali Adamou Boubakar Abdou Issaka Mariama Amadou

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Ayouba Hassane Hamadou Boureima
Issaka Adamou Ismael Hima Hassoumi
Adamou Boubacar Abdoulwahab Morou
Tahirou Mayaki

VI. Circonscription électorale ordinaire de Say :

Structure: RSD GASKIYA

TitulairesSuppléantsBoubacar AltinéAlio HamidoAssoumane BoukariMoumouni Djibo

Structure: PUND SALAMA

Titulaires Suppléants

Djibrilla Badagbo Amadou Idé Bani Mohamed Lamine Altiné Isma'il Alhadji Assa

Structure: MURNA FARAHAN

TitulairesSuppléantsAmadou BoureimaMoussa IbouneOumarou AmadouBoubacar Oumarou

Structure: MNSD NASSARA

TitulairesSuppléantsAmadou Ly BelkoAli MoussaBoubacar SoriOumarou Dioffo

VII. Circonscription électorale spéciale de Bankilaré :

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant

Mahamane Moustapha Mohamed Mogaze

Structure: PNA AL'OUMA

TitulaireSuppléantGarba SaleyGuili Gousmane

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaire Suppléant

Mahmoud Elh.

Almahmoud Amitikane

Structure: RSD GASKIA

Titulaire Suppléant

Tazoudene Agali Alhassane Mohamadi

VII. Circonscription électorale spéciale de Makalondi :

Structure: RSD GASKIA

TitulaireCongeoi Ounteini
Suppléant
Adamou Hama

Structure: PSDN ALHERI

Titulaire Suppléant
Zakari Tiémogo Moutari Abdou

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant

Tempa Boubacar Ounténi Ahadi Diagounda

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaire Suppléant

Yahaya Saïdou Lagomba Houmbo

Structure: INDEPENDANTS UDES

Titulaire Suppléant

Abdoulaye Sanda Telimbala lambinpalini

VIII. Circonscription électorale spéciale de Banibangou :

Structure: MNSD NASSARA

Titulaire Suppléant Zakara Karidio Amadou Barba

Structure : PDP ANNOUR

Titulaire Suppléant

Hama Djibrilla Halidou Harouna

REGION DE ZINDER

I. Circonscription électorale ordinaire de Mirriah :

Structure: PDP ANNOUR

Titulaires Suppléants

Abdoul Karim Bakousso Mahaman Bachir Maman

Abdou Idi Moutari Brah

Mourzanatou Bakasso Nana Balkissa Amirou Issa

Oumar Ousseini souley Abdoua ADAMOU Maman Laminou Abdou Djibadjé Boukari Sarkin Fada

Structure: RDP JAMA A

TitulairesSuppléantsOusmaneGaouriDanayana ManiSouley TchiromaMamane AmadouHassan Malam MounaouIsmailou Amadou

Hadjia Nafissa Habou Mme Moussa Habiba Abdoulaye

Doudoua Houssamatou Mahamadou Moutari

Structure: PMT ALBARKA

Titulaires Suppléants

Maman Sani Abdou Maman Adamou Chaibou Laminou Maman Issoufou

Nassirou Gambo Alassan Maman dit Lari

Adamou Wangué Abdou Salamou Haoua Maman Abdou IIou

Structure: PSDN ALHERI

Titulaires Suppléants

Amadou Daouda Abdourahamane Daouda

Ibrah Doudoua Tahir Amadou

Almou Issiaka Abdoua Oussieni Idi Salé Serki Idi Chaibou Harouna Hamsatou Djibo Souley Rabi Maman Iro

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Mamane Idi Liman Laouali Haro

Maman Hamissou Houzei Lawali Maman Issou Mme Habiba Nalosso Hamissou Laouali

Ibrahim Maman Gali Manzo

Salissou Yacouba Mamane Bachir Adamou

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Issaka Maman Maoudé Dan Sofoua Lawali Adamou Maman Oumarou Salamatou Bala Goga Mamadou Oumarou Issoufou Hamadou Samba Maman Dan Baoutchi

Elhadji Ibrahim Mayana Djaharou Sani

Structure: INDEPENDANTS ADALTCHI - MUNUNTCHI

Titulaires Suppléants

Idi Serki Kalilou Bachir Elhadji Amadou

Maman Chouda Hassan Manirou

Hassia Hassan Fassouma Malam Yahaya

Magagi Laouan Maman Touani Malam Ousseini

Mahaman Sanoussi Mahaman

Souleymane Gourgoudou Bachir

Structure: INDEPENDANTS GARKOUA

Titulaires Suppléants

Mamane Laouali Amadou Laouali Moussa dit Dogo

Abdourahamane Sani Maman Issa Harou Kalla Salissou Amani

Maman Lawan Hamidou Mahaman Magagi Laouali Nana Ibrahim Hadiza Malam Mato

II. Circonscription électorale ordinaire de la Communauté Urbaine de Zinder

Structure: PMT ALBARKA

Titulaires Suppléants

Abdrahamane Ibrahim Illo Hamza Elhadji Ibrahim

Rabi Ibra Mainassara Ganaou Illo

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Elhadj Ibrahim Zakari Abdoulkarim Inki
Ousmane Mallam Issoufou Attaher Lawaly Dango

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Souleymane Moussa Ali Kané Moctar Batouré Ahmet Abdou Adamou Habibou Issoufou

Structure: RDP JAMA A

TitulairesSalamou Barma
Suppléants
Rabé Djaharou

Ibrahim Harouna Laminou Malam Habou

Structure: INDEPENDANTS CU DE ZINDER

Titulaires Suppléants

Mahaman Ataher Alkassoum Barhaya Moussa Moussa Illia Salissou Haladou

Structure: PNA AL OUMA

Titulaires Suppléants

Amadou Maman Souleymane Mamane Bachir Maman Sani M. Roufai Moustapha Malam Zangui

Structure: PDP ANNOUR

Titulaires Suppléants

Abdou Boukari Ousseini Issa Tegama

Maman Nassirou Gambo Amina Abba

Structure: RPN ALKALAMI

Titulaires Suppléants

Mahamane Bachir Elhadji Malam Nafiou Mme Souleymane Binta

Amadou Tidjani Saley Mamane Saadou

Structure: PSDN ALHERI

Titulaires Suppléants

Ibrahim Mai AdikoMahamadou DjiboIssa Malam AbaSalissou Issaka

Structure: PRPL NAKOWA

TitulairesSalimou Abdourahamane
Suppléants
Bachir Ousseini

Aboubacar Souley Nalado Zeinabou Manzo Diallo

Structure: INDEPENDANT ADALTCHI- MUTUNTCHI

Titulaires Suppléants

Mahaman Maki Alkali Malam Sani Mohamed Charhabilou

Mahaman Moutari Moussa Abdou Idi

Structure: INDEPENDANTS

Titulaires Suppléants

Zouéra Soumaila Amadou Roufai Soupianou

Moudji Malam Saidou Laouan Rabiou

Structure: PUND SALAMA

Titulaires Suppléants

Ibrahim Salissou Abdourahamane Illo Aminou

Amadou Gambo Mariama Sani

III. Circonscription électorale ordinaire de Tanout

Structure: RDP JAMA A

Titulaires Suppléants

Mme Indi Abdoussalam Dan

Mme Hadiza Guissa Bouzoua

Habibou Chékarou Rabiou Maazou Mohamed Sanoussi Samro Silimane Abdoullah

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Mme Fatouma Yacouba Sido Mme Salamatou Harouna Garba Adji Elhadji Ousmane Barmou Alassane Moussa Mahaman Gochi

Structure: UDPS AMANA

TitulairesHabibou Elhadji Garba
Almou Nahajo

Mohamed Mohamed Ali Zeidan Mohamed Sanoussi Ibrahim

Jeannot Jambot Ahmed Souleymane

Structure : PDP ANNOUR

TitulairesSuppléantsAhmadou GamboRabiou OusmaneMaman Tambary IssaOusmane Souley

Nana Aicha Laouali Oumoul Moulamounina Aba

Structure: RSD- GASKIYA

Titulaires Suppléants

Mahaman Bachir Abdoulaye Ibrahim Abdoussalam
Dan Bouzoua Abarry Souleymane Maman Ibrahim Mainassara
Aissa Modieli Amadou Mme Aichatou Djibo Taza

Structure: PUND SALAMA

Titulaires Suppléants

Maimouna Ousmane Nahadjo Maman Nahadjo

Abani Ahmed Yahaya Ibrahim Souley Sidi Mohamed Attahir Mahaman

Structure: PMT ALBARKA

Titulaires Suppléants

Aboubacar Mato Daouada Gourdji Laouali Idrissa Lawan Noura Dan Malam Ali Mamouda Adamou

Structure: INDEPENDANTS ADALTCHI-MUTUNTCHI

TitulairesSuppléants
Mme Sani Indi Fatima Rahamane Kangou
Agali Halil

Souley Idi Maman Aminou Liman Lawan

Ouma Tambari Maman Lawali Issa

IV. Circonscription électorale ordinaire de Kantché

Structure: RDP JAMA A

TitulairesSuppléantsMaman IbrahimSaadou KangoIbrahim HamzaDinga Abdou

Structure: PSDN ALHERI

Titulaires Suppléants

Chaibou Malan Ayouba Sani Elhadj Lawali

Rabé Angou Maman Nouri Abdou Batouré

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Oumarou Malam Alma Maman Mousbahou Mayana Bala

Elhadji Aminou Elhadji Mamani Elhadji Maman Issa

Structure: PUND SALAMA

TitulairesSuppléantsRakia Maman IssakaHassan BoukariMaman Lalouali AbdouArma Yaou

Structure: RSD GASKIYA

TitulairesSuppléantsSani Daouda OusmaneSamaila AlaAdamou MahamadouMaman Ado

Structure: PMT ALBARKA

Titulaires Suppléants

Saâdou Amadou Yacouba Alassane Salé Ali Chitou Mahaman

Structure: PDP ANNOUR

Titulaires Suppléants

Maman Aminou Yacouba Moussa Bakousso Alzouma

Ibrah Elhadji Mamani Abdou Maman

Structure: INDEPENDANTS ADALTCHI- MUTUNTCHI

TitulairesSuppléantsMahaman Bassirou Haro IndaMamane AbdouAlkali Inoussa BohariSahirou Issoufou

Structure: INDEPENDANTS DADIN

KOWA

Titulaires Suppléants

Abdourahamane IdrissMahamane Amadou Mato

Sani Mato Oumarou Sanda Ibrah

V. Circonscription spéciales de Tesker :

PDP ANNOUR **Structure:**

> **Titulaire** Suppléant

Yahaya Omar Tana Boukar Maman Korey

PMT ALBARKA **Structure:**

> Titulaire Suppléant

Boukar Mahaman Zene Mousbahou Moustapha

RDP JAMA A **Structure:**

> Titulaire Suppléant Issa Mahamoud Ali Mamane

RSD GASKIYA **Structure:**

> Titulaire Suppléant

Adam Mahaman Fari Moustapha Souleymane

UDPS AMANA Structure:

> **Titulaire** Suppléant Issa Adam Adam Harouna

Structure: MNSD NASSARA

> **Titulaire** Suppléant Mahaman Issa Hassan Baouro

VI. Circonscription électorale ordinaire de Gouré :

Structure: PDP ANNOUR

> **Titulaires** Suppléants Oussou Madoum Daouda Ougouma Issa Abdou Moussa Ali

Structure: PNA AL OUMA

> **Titulaires Suppléants** Idi Abdou Idi Adji Fadjé Abdou Galadima

Mamadou Salifou

PSDN ALHERI Structure:

> **Titulaires Suppléants**

Madou Issoufou Zeinabou Hamza Adamou

Elhadji Ali Chatima Boubacar Djibo **Structure:** RDP JAMA A

Titulaires Suppléants

Mohamed Ben Omar Lagré Bagana Boukar Souleymane Moussa dit Maï Abba Manzo Liman Amadou

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants

Hadjia Magaram Ousseini Sountalma Mallam Maman Mallam Abdou

Amirou Elhadji Zaneidou Abba Gana M'Ba

Structure: RSD GASKIYA

Titulaires Suppléants

Tchiroma Boucar Ary Maï Tanimoune Abdoulkarim Ary Maï Tanimoune

Oumarou Makama Bawa Salifou Amidou Nagogué

Structure: INDEPENDANT ADALTCHI-MUTUNTCHI

Titulaires Suppléants

Mme Chékaraou Aïchatou Gagidan Mamane Guibrima Ali Boukar

Assane Liman Amadou Maï Dabdou

VII. Circonscription électorale ordinaire de Magaria :

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants
Chaibou Sallaou Abdou Gago
Mahaman Hamidou Adjaharou Abba
Hakilou Moussa Daouda Tama
Mamouda Mahaman Dan Gomki Abdou Razakou
Absou Magagi Assan Makama

Structure: PSDN ALHERI

TitulairesSuppléantsAbdoul Wahab GanaoMoussa ManiSalé AdoLawali Mato

Tidjani Badamassi Hassan Malam Oumarou

Sani Mamane Ali Lawali

Ouma Hamza Nana Fassouma Maman

Structure: RSD GASKIYA

TitulairesSuppléantsNana Hadiza Ibrah YalloOusmane HarouYacouba BoukariSanda Ado TourakiAliou Yerima BakoSaidou BounouNafiou HarouLaouali Wazami

Amadou Zakari Mahaman Mahaman

Structure: RDP JAMA A

TitulairesSuppléantsAdo TougamIssoufou HarouMme Mariama SouleyMme Rahila Salifou

Ousmane Ibrahim Yallo Hadi Inoussa

Djibri Malam Dodo Abdou Issaka Dodo MmeHamballly née Abdou Nana Haoua Mahaman Malam Idi

Structure: PDP ANNOUR

Titulaires Suppléants

Abdala Mahaman Mahaman Bello Aboubacar Ado Louché Moussa Hassan Gago

Mahaman Elhadji Souley Issoufou Allassan Ousseini Arma Yaou Atachir Moussa Ramatou Abdou Dan Baba Hadjara Moussa

Structure: PMT ALBARKA

Titulaires Suppléants

Zoulaha Maman Maimouna Abdou

Aicha Malam Babou Laouan Moussa Katako.

Dan Goggo Saley Mamane Abdou

Oumarou Hamissou Maman Kabirou Habou Salissou Dan Joummaï Mahamadou Alpha Issifou

Structure: INDEPENDANTS ADALTCHI- MUTUNTCHI

TitulairesSuppléantsAdo MahamaIbrahim MoussaMoutari Malam SaddiAdo Amadou

Sanoussi Moussa Mareimi Ahmadou Ibrahim Yalloh Tabita Maman Nana Haoua Moussa Moussa Ali Habou Moussa

Structure: UNION DES NIGERIENS INDEPENDANTS (UNI)

Titulaires Suppléants

Elhadji Issa Bouhari Chayabou Habou
Mamane Amadou Hachimou Ado
Zouladaïni Elhadji Sani Nassirou Wayssou
Elhadji Hamissou Hakilou Sadé Galadima
Fatima Amadou Haoua Habou

REGION DE NIAMEY

I. Circonscription électorale ordinaire de la Commune Niamey I

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant

Adamou Moussa Maman Chékaraou

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaire Suppléant
Rabi Bagaya Tarou Maifada

Structure: MPN - MATASSA

Titulaire Suppléant

Hadizatou Tini Sanda Boureima Gazibo

Structure: UDPS - AMANA

TitulaireSalamatou Oumarou

Suppléant

Hima Soumaïla

Structure: MURNA FARAHAN

Titulaire Suppléant

Ibrahim Soumana Garba Issa Boureima Moussa

Structure: MDP - ALKAWALI

Titulaire Suppléant

Tonakpon Athanase Capo Chichi Fatouma Saley Moussa

Structure: PDP ANNOUR

Titulaire Suppléant Fatouma Harouna Seini Maïna

Structure: PNRD

Titulaire Suppléant

Adama Moumouni Hadjia Mahamane Sanoussi Souley

Structure : ADP ZUMUNCI

Titulaire Suppléant
Manssour Maman Rabiou Ousmane Alou

Structure: UNI

Titulaire Suppléant

Soumana Ali Oumarou Abdourahamane

Structure: MNSD

Titulaire Suppléant
Amadou Salifou Ahmadou Garba

II. Circonscription électorale ordinaire de la Commune Niamey II

Structure : PNRD-AL-FIDJIR

TitulaireSuppléant
Mme Souna Hadizatou Diallo
Aichatou Garba

Structure: INDEPENDANT

TitulaireSuppléant
Habibou Kané Kadaouré
Ali Sani Moussa

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant

Abdou Balla Mahamadou Alkassoum

Structure: MPN - MATASSA

Titulaire Suppléant
Karidio Hamani Moussa Idrissa

Structure: UDSR - MARTABA

TitulaireSuppléant
Ahmed Moustapha Lamine
Biba Mounkaila

Structure: ADP-ZUMUNCI

Titulaire Suppléant
Ali Alassan Amadou Ali

Structure: PCP-CHAWARA

Titulaire Suppléant

Hassane Oumarou Amadou Modi Korembaizé

Structure: MNSD-NASSARA

TitulaireSuppléantAmadou SeydouOumarou Abdou

Structure: RDP - JAMA'A

Titulaire Suppléant

Abdou Idi dit Maïtombola Oumoulher Kadré Domagué

Structure : UNI (Union des Nigériens Indépendants)

Titulaire Suppléant

Mahamadou Oumarou Mme Kaltouma Hamidou

Structure: CCID/LILIWAL

TitulaireSuppléant
Issoufou Oumarou
Halilou Kadré

Structure: PDP ANNOUR

TitulaireOumarou Mamane
Suppléant
Fati Diantaba

III. Circonscription électorale ordinaire de la Commune Niamey III

Structure: PCP-CHAWARA

Titulaires Suppléants

Abdourahamane Himma

Idé Seyni Yacoubou Aboubacar Moumouni Dogari Mamadou Ouanou

Structure: PNA-AL'OUMMA

Titulaires Suppléants

Nana Fassouma Ousseini Abdoulaye Baldé Boubacar

Mahamadou Mahé Mallam Dodo Oumarou Hassane Chaïbou

Structure: UNI

Titulaires Suppléants

Idriss Alzouma Maïga Yacouba Safianou Abdou

Fati Amadou Moussa Ibrahim Djibo Ali

Structure: MPN-MATASSA

Titulaires Suppléants

Abdoulaye Sanda Maïga Mahaman Moutari Harouna Mahamadou Abdouramane Zeinabou Ibrahim Varino

Structure: UDPS - AMANA

Titulaires Suppléants

Hourera Albadja Bouri Abdoulwahidoune Beïdari Douley

Idrissa Adamou Kimba Hakibou Moumouni

Structure: RDP - JAMA'A

Titulaires Suppléants

Issaka Bonkano Aïssatou Moussa Mossi Ahmed Ikat Aïssata Yayé Maïga

Structure : ADP - ZUMUNCI

TitulairesSuppléantsAdamou IsmaïlaSaharatou AkaliAhmadou HamissouSeybou Issaka

Structure: MNSD NASSARA

Titulaires Suppléants
Kakamba dit Aboubakar Salifou Dia Abou Ali

Rabi Hima Yankori Hadiara Baba Maïga

Structure: PDP - ANNOUR

TitulairesSuppléantsMohamed Bassirou DjiboAlassane DjiboMaman Na-AwaAmadou Noma

Structure: RSD GASKIYA

TitulairesSuppléantsMoussa Idrissa MaïbougéIbrahim MaïgachiHadizatou Djibrilla MaïzoumbouAbsétou Adamou Goga

Structure: INDEPENDANTS DU SAHEL (INSA)

TitulairesSuppléantsMoussa AdamouHamadou KindoZakari OumarouLaouali Tanko

Structure: INDEPENDANTS ESPOIR

Titulaires Suppléants

Abdoul-Bassirou Ahmed Moussa Abdelkader Tchoumbiano Abdoulmoumouni Dambadjo Mahamadou Gamatié

IV. Circonscription électorale ordinaire de la Commune Niamey IV

Structure: PNRD-AL FIDJIR

Titulaire Suppléant

Mme Ousseini Salamatou Hama Abouba Chaïbou Ousseini

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaire Suppléant

Elh Bello Barkiré Salifou Adamou

Structure: RPN ALKALAMI

Titulaire Suppléant

Inoussa Saïdou Mahaman Banani Malam Ali

Structure : ADP-ZUMUNCI

Titulaire Suppléant Soumana Moussa Saïdou Saïbou

Structure: UDPS AMANA

Titulaire Suppléant
Ahmed Ahaman Amina Garba

Structure: UNI

Titulaire Suppléant

Abdoulaye Moussa Amadou Salifou Yacouba

Structure: RDP-JAMA'A

Titulaire Suppléant

Maman Abdou dit Rabo Nouhou Bazanfaré

Structure: PCP-CHAWARA

Titulaire Suppléant

Kadidjatou Salifou Aboubakar Elh Diallo Ousman

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant

Adamou Oumarou Zakari Anza Hanabéri

Structure: MDRPP

Titulaire Suppléant

Mme Maïgari Pirdaosse Moussa Abdou Rahamane Hamza

Structure: INDEPENDANTS AIKI DA GASKIA

Titulaire Suppléant

Moussa Keita Ibrahim Boubacar Abdou

Structure : PDP ANNOUR

Titulaire Suppléant
Hadiza Djibo Moukaila Issaka

V. Circonscription électorale ordinaire de la Commune Niamey V

Structure: CCID - LILIWAL

Titulaire Suppléant

Abdourahamane Oumarou Amadou Ousmane Karadji Ayarga

BAFOUNEY DA FARHA

Structure: (INDEPENDANTS)

Titulaire Suppléant

Boubacar Boukari Salamata Yansambou

Structure: PNA AL'OUMA

TitulaireSuppléantNana Aïcha OuaganiZalika Amadou

Structure: PUND SALAMA

Titulaire Suppléant

Mme Hassane Zongo Souley Hamidou Yonboto

Structure: MDRPP

TitulaireSuppléantMme Keita Harira SabiouSani Boubacar

Structure: MNSD-NASSARA

Titulaire Suppléant Abdoulaye Koro Maïga Ali Hamma

Structure: INDEPENDANT

TitulaireSuppléant
Boubacar Sidibé
Fati Guédé Bari

Structure: PDP ANNOUR

Titulaire Suppléant Mohamadou Moumouni Ibrahim Djibo

Structure: RDP JAMA'A

Titulaire Suppléant

Mme Abdou Saley née Halima Mamane Bahari Elh Sanda

Structure: RSD-GASKIYA

Titulaire Suppléant

Seydou Soumana Boureima Amadou Yéro

Structure: ADP-ZUMUNCI

Titulaire Suppléant
Abdoulaye Harouna Arzika Dangana

• Dit que le présent arrêt sera notifié à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation et publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Ainsi fait, jugé et prononcé par la Cour Constitutionnelle les jour, mois et an que dessus ;

Où siégeaient Monsieur Boubey OUMAROU, Président, Monsieur DODO BOUKARI Abdoul Karim, Vice-Président, Messieurs Lirwana ABDOURAHAMANE, Sissoko MORI, ORI Hama et IBRAHIM BOUBACAR Zakaria, Conseillers, en présence de Maître MOUSSA Issaka, Greffier en chef.

Ont signé le Président et le Greffier en chef.